



Les Verts – Réponse à la mise en consultation de la révision partielle du Plan directeur cantonal des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre de 1991 (RevPD91) - 2019

Madame, Monsieur,

Les Verts neuchâtelois (Verts NE) ont pris connaissance de la révision partielle du Plan directeur cantonal des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre de 1991. Ils saluent particulièrement la précision des documents fournis et remercient leurs auteurs.

Le réseau pédestre neuchâtelois n'avait encore jamais fait l'objet d'une révision complète depuis sa création en 1991. La révision partielle mise en consultation, touchant les districts de Neuchâtel en 2015, de Boudry et du Val-de-Travers en 2016, est désormais finalisée par les trois autres districts du Locle, de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz. Les Verts NE apprécient que le rapport fourni soit complet et précis, chaque proposition de modification (légère ou importante) ou de suppression étant dûment expliquée et justifiée.

Afin de pouvoir répondre au mieux à cette consultation, les Verts NE sont conscients qu'en plus d'avoir étudié ces rapports, il serait nécessaire de se rendre sur l'ensemble des sentiers balisés, afin de vérifier le bien-fondé des modifications. Toutefois, les Verts NE préfèrent se reposer sur l'expérience de Léonard Farron et de son équipe de baliseurs, réputés pour travailler de manière professionnelle et dans l'intérêt de la population.

Pour autant, les Verts NE formulent ci-dessous quelques remarques qu'ils espèrent voir prises en considération.

Lac des Taillères

Actuellement, un sentier balisé suit toute la rive sud du lac des Taillères. Afin de pouvoir faire le tour du lac les Verts NE remarquent qu'un petit sentier existe également au nord, mais attend d'être amélioré. Conscients que ce projet concerne avant tout la commune de La Brévine et est inclus dans le réseau local, les Verts NE souhaitent tout de même insister sur la nécessité de finaliser le tour du lac.



Indicateurs interdisant le passage des VTT et/ou chevaux

La cohabitation entre les cyclistes (et dans une moindre mesure les cavaliers) et les piétons ne pose généralement pas de problème sur les chemins. En revanche, les cyclistes ne sont pas autorisés à emprunter les sentiers balisés spécifiquement pour les piétons. Dans le but d'en informer les cyclistes, il existe des indicateurs d'interdiction qui ne sont malheureusement pas toujours respectés. Il appartient aux communes de poser ces panneaux. Certaines jouent le jeu, d'autres pas. Persuadés qu'il n'en va pas de la mauvaise volonté des cyclistes, mais bien d'un manque d'information, les Verts NE demandent à l'Etat qu'il rappelle aux communes leur devoir de signalisation.

Chemin agricole entre Malvilliers et Les Geneveys-sur-Coffrane

Le chemin agricole bucolique et bordé de bancs entre Malvilliers et Les Geneveys-sur-Coffrane n'est pas balisé. Certainement parce qu'il est goudronné. Pourtant c'est la seule façon de joindre les deux villages à pieds sans littéralement doubler la distance à parcourir. En effet, la solution qui consisterait à rejoindre au nord de la voie ferrée le sentier qui va des Hauts-Geneveys aux Geneveys-sur-Coffrane n'est pas réalisable pour des raisons de sécurité car ce sentier traverserait ladite voie ferrée. C'est pourquoi il faut actuellement remonter presque jusqu'aux Hauts-Geneveys pour la traverser. Une aberration. Etant donné qu'il n'y a de toute évidence pas d'autre solution pour relier directement ces deux localités, les Verts demandent le balisage de ce chemin bucolique, même s'il est goudronné.

Tout en vous remerciant de nous avoir permis de participer à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 28 mars 2019

CONTACTS

Daniel Gloor, représentant des Verts pour cette consultation
danetch@bluewin.ch, tél. fixe : 032 968 56 40

Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26